

insister sur l'opportunité de parachever le bassin de radoub d'Esquimalt. Non seulement cela donnerait de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers durant la période de reconstruction, mais cela mettrait sur pied et centraliserait une industrie importante à Victoria. Nous avons rencontré beaucoup d'opposition et nous avons appris bientôt que Vancouver était un fort concurrent pour la construction du bassin.

Mon honorable ami était au courant des compétitions locales. Il prit parti pour son ancien comté de Victoria, et je ne l'en blâme pas. Jetant un regard autour de lui il constata que Vancouver était un fort concurrent, et que l'honorable député (M. Stevens), si mécontent quand il lui faut combattre le parti agraire, dans cette Chambre, lui faisait une rude concurrence. Aussi bien mon honorable ami dit-il à ses électeurs que Vancouver voulait pour elle ce bassin de carénage. Il ajoute, dans sa lettre ouverte :

Après un travail persistant poursuivi sans interruption à toute heure et suivant tous les angles...

Je me demande quels étaient ces angles.

...de 1917 au commencement de l'été de 1919, nous avons pu obtenir que le Gouvernement entreprit la construction de ce bassin de radoub. On inséra aux prévisions budgétaires un crédit pour qu'on commençât le plus tôt possible. C'était vers la fin de juin, et nous fîmes immédiatement une agitation pour qu'on exécutât les forages et qu'on préparât les plans et les devis.

Peu de temps après, M. Daly, ingénieur du département des Travaux publics à Ottawa, est venu à Victoria et a commencé des opérations à Lang's Cove. Les creusages prirent quelque temps et lorsqu'ils furent terminés, on s'aperçut que la construction du bassin de radoub à Lang's Cove serait une entreprise excessivement onéreuse et aussi qu'à cause de la construction du quai à Yarrow, il serait nécessaire d'en enlever une grande partie pour permettre aux gros navires d'entrer dans le bassin projeté. A cette nouvelle, le département des Travaux publics ne s'arrêta pas, mais chercha immédiatement un autre emplacement à Esquimalt.

Je peux maintenant dire que les explorations subséquentes ont donné satisfaction et que j'ai l'assurance du Gouvernement que les travaux seront entrepris sans plus de délai.

Cette grande entreprise qui est une nécessité nationale va procurer du travail à un grand nombre de gens et constituer un précieux actif commercial.

Votre tout dévoué,
S. F. TOLMIE.

Le 24 octobre 1919, le ministre adressa la parole et voici le compte rendu que donnait le "Victoria Times" le 25 octobre :

Le ministre a répété ce qu'il avait fait pour assurer la construction du dock extérieur, l'entreprise ici de la construction de navires en acier, etc.

Parlant du bassin de radoub il a dit :

Avant de quitter Ottawa, j'ai dit au conseil des ministres que je voulais savoir à quoi m'en tenir sur cette question et l'on a répondu que le Gouvernement allait procéder immédiatement.

[L'hon. M. Lemieux.]

Si je ne peux pas croire cela, je ne peux croire personne.

Eh bien; mon honorable ami avait raison, car les chiffres montrent d'une façon concluante qu'il a agi fermement avec ses collègues et que Victoria aura certainement son bassin de radoub. Mais pourquoi Vancouver et Victoria se font-ils une pareille concurrence aux dépens de la nation? Pourquoi deux bassins de radoub dans cette province? Un devrait être suffisant en ce moment. Plus tard, quand les finances nationales seront en meilleur état, je comprends très bien que Vancouver doive avoir les faveurs du Gouvernement.

L'hon. M. REID. Comme il se fait tard, je ne peux évidemment que mentionner brièvement un ou deux points. En ce qui regarde le bassin de radoub d'Esquimalt, l'honorable député sait que sa construction a été décidée en 1912. Il sait que l'article apparaissait dans les demandes de crédits, qu'il avait été voté, que le terrain avait été acheté et que c'est seulement à cause de la guerre que les travaux n'avaient pas été entrepris. On ne les a pas entrepris simplement pour les fins de cette élection partielle. Voici la raison pour laquelle nous subventionnons ou construisons ces bassins: nous croyons que le trafic va se développer considérablement à l'avenir sur la côte du Pacifique et que ce dont on a besoin là-bas est exactement ce que l'honorable député a préconisé, lorsqu'il a approuvé la construction de deux autres bassins, l'un à Montréal et l'autre à Québec. Il croyait qu'il était dans l'intérêt du pays d'avoir des bassins à ces endroits-là et il était prêt à voter les crédits nécessaires. Le Gouvernement a la même idée à l'égard de Vancouver et Victoria. En ce moment, les gros navires ne vont pas là parce qu'ils pensent ne pas pouvoir y trouver l'accommodation voulue pour les réparations. Le Gouvernement estime que la ville de Saint-Jean a un grand avenir et qu'elle devrait avoir son bassin de radoub comme Halifax, Montréal et Québec.

L'hon. M. LEMIEUX: J'admets que plus nous aurons de bassins de radoub, mieux nous pourrions développer la construction navale et l'industrie du fer et de l'acier et cela sera d'autant mieux pour le pays, mais on devrait faire ces dépenses en temps opportun, non pas — j'allais dire quand le pays est en face d'un désastre financier, mais je ne le dirai pas — non pas, dis-je, à une époque où nous avons de si lourdes obligations. Il était très juste de voter une